30 OCTOBRE 2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉCISIONS FINALES

BOD/NO/2025/10-01 – **Allocation d'un financement pour la transformation du système en faveur du Cameroun:**

Le Conseil d'administration :

1. Prend note de l'évaluation par le Secrétariat du financement pour la transformation du système figurant à l'annexe 4 du document BOD/NO/2025/DOC 01 et de la requête pour le programme de financement figurant à l'annexe 5 ;
2. Approuve une allocation de financement pour la transformation du système, à prélever sur les fonds fiduciaires du GPE, pour soutenir le Programme d'appui à la professionnalisation du métier de l'enseignant au Cameroun (PAPMEC), tel que décrit dans la requête soumise, et résumé au tableau 1, sous réserve de :
 a. la disponibilité des fonds
 b. la décision du Conseil BOD/2012/11-04 sur l'engagement de fonds fiduciaires par tranches annuelles.
 c. l'atteinte des éléments déclencheurs pertinents pour débloquer une allocation complémentaire de 9,375 millions d'USD.

Tableau 1 : Résumé de la requête et allocation recommandée par le Secrétariat

Tous les montants sont exprimés en USD		
a.	Allocation d'un financement pour la transformation du système	31 250 000
b.	Allocation demandée (100 %)	31 250 000 (UNESCO : 20 249 999, UNICEF : 11 000 001)
c.	Allocation recommandée par le Secrétariat	31 250 000
d.	Allocation du financement pour la transformation du système subordonnée à l'atteinte des éléments déclencheurs – 30 % du montant total du financement pour la transformation du système	9 375 000 (UNESCO : 4 687 500, UNICEF : 4 687 500)
e.	Financement basé sur les résultats	Non
f.	Agents partenaires	UNESCO, UNICEF
g.	Commission de l'agent partenaire % - Montant	UNESCO - 7% 1,417,499.93 UNICEF – 7% 770,000.07

h.	Durée	4 ans
i.	Date de démarrage prévue	1er janvier 2026
j.	Date de clôture	31 décembre 2029
k.	Provenance des fonds	Fonds du GPE

BOD/NO/2024/10-02 – <u>Allocation d'un financement pour la transformation du système en faveur du Mali:</u>

Le Conseil d'administration :

1. Prend acte de l'évaluation par le Secrétariat du financement pour la transformation du système figurant à l'annexe 4 du document BOD/NO/2025/10 DOC 02 et de la requête de financement figurant à l'annexe 5 ;
2. Approuve une allocation de financement pour la transformation du système, à prélever sur les fonds fiduciaires du GPE, pour soutenir le programme « Perfectionner la prestation et la qualité des enseignants pour un système éducatif performant, équitable et résilient », tel que décrit dans la requête soumise, et résumé au tableau 1, sous réserve de :
 a. la disponibilité des fonds ;
 b. la décision du Conseil énoncée dans le document BOD/2012/11-04 relatif à l'engagement de fonds fiduciaires au titre de financements versés par tranches annuelles.
 c. l'atteinte des déclencheurs pertinents pour débloquer une allocation complémentaire de 7,6 millions d'USD.

Tableau 1 Résumé de la requête et allocation recommandée par le Secrétariat

Tous les montants sont exprimés en USD		
a.	Allocation d'un financement pour la transformation du système[1]	37 980 000
b.	Allocation demandée (100 %)	37 980 000 (UNICEF : 26 586 000 et UNESCO : 11 394 000)
c.	**Allocation recommandée par le Secrétariat**	**37 980 000**
d.	Allocation du financement pour la transformation du système subordonnée à l'atteinte des éléments déclencheurs[2] –	7 596 000 (UNICEF : 5 317 200 et UNESCO : 2 278 800)

[1] La révision de l'allocation a été approuvée par le Conseil d'administration en juin 2025 (BOD/2025/06-02). L'allocation initiale s'élevait à 75 950 000 millions d'USD.

[2] Le montant du financement complémentaire a été réduit au prorata, conformément à la révision de l'allocation décidée par le Conseil lors de sa réunion de juin 2025 (BOD/2025/06-02). Le montant antérieur s'élevait à 15 190 000 d'USD soit 7 595 000 d'USD par élément déclencheur.

	20 % du montant total du financement pour la transformation du système	
e.	Financement basé sur les résultats	Non
f.	Agent partenaire	UNICEF, UNESCO
g.	Commission de l'agent partenaire % - Montant	UNICEF - 7 % 1 861 020 UNESCO - 7 % 797 580
h.	Durée	3 ans et 10 mois
i.	Date de démarrage prévue	2 mars 2026
j.	Date de clôture	31 décembre 2029
k.	Provenance des fonds	Fonds du GPE